

△

(N° 180.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 2 AVRIL 1838.

*Rapport fait par M. EUGÈNE DE SMET, au nom de la commission des
naturalisations, sur la requête du sieur MANUEL ANASTASIO CORTES.*

NATURALISATION ORDINAIRE.

MESSIEURS ,

Le sieur Manuel-Anastasio Cortes , ancien général au service du gouvernement de la Colombie , actuellement domicilié à Liège , demande la naturalisation ordinaire.

Né à Ildefonse (Espagne) , il habite la Belgique depuis 1820 , où il a fait d'importantes acquisitions immobilières. Il a également de forts capitaux engagés dans des exploitations charbonnières. Sous les rapports politique et privé , les autorités consultées le considèrent digne de la naturalisation qu'il demande.

Le rapporteur,

EUG. DE SMET.

Le président,

FALLON (ISIDORE).